

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES (NON AUDITES)**

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2016 – 30 juin 2016

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité).....	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité).....	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (non audité).....	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité).....	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité).....	- 8 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	- 11 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2015.....	- 11 -
Présentation des comptes du groupe Servair en activité non poursuivie.....	- 11 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS.....	- 12 -
3.1. Intervenues au cours de la période.....	- 12 -
3.2. Postérieures à la clôture.....	- 12 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	- 12 -
4.1. Principes comptables.....	- 12 -
4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires.....	- 13 -
4.3. Utilisation d'estimations.....	- 14 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	- 14 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	- 14 -
6.1. Informations par secteur d'activité.....	- 16 -
6.2. Informations par secteur géographique.....	- 17 -
7. CHARGES EXTERNES.....	- 18 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	- 19 -
9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	- 19 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES.....	- 20 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS.....	- 20 -
12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	- 22 -
13. IMPÔTS.....	- 23 -
13.1. Charge d'impôt.....	- 23 -
13.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres (part de la société mère).....	- 24 -
14. PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE.....	- 24 -
15. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES, ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET PASSIFS ASSOCIES.....	- 24 -
16. RESULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION.....	- 25 -
16.1 Résultat net – propriétaires de la société mère par action.....	- 25 -
16.2 Instruments non dilutifs.....	- 25 -
16.3 Instruments émis postérieurement à la clôture.....	- 25 -
17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	- 26 -
18. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE.....	- 26 -
19. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES.....	- 27 -
20. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE.....	- 28 -
20.1. Répartition du capital et des droits de vote.....	- 28 -
20.2. Réserves et résultat.....	- 28 -
21. PROVISIONS.....	- 29 -
21.1. Provisions.....	- 29 -
21.2. Passifs éventuels.....	- 30 -
22. DETTES FINANCIERES.....	- 31 -
23. DETTE NETTE.....	- 32 -
24. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS.....	- 33 -
24.1 Locations financement.....	- 33 -
24.2 Locations opérationnelles.....	- 33 -
25. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES.....	- 33 -
26. PARTIES LIEES.....	- 34 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Notes	2016	2015 Retraité ^(*)
Chiffre d'affaires	6	11 820	12 140
Autres produits de l'activité		-	2
Produits des activités ordinaires		11 820	12 142
Charges externes	7	(7 019)	(7 875)
Frais de personnel	8	(3 706)	(3 744)
Impôts et taxes		(88)	(82)
Autres produits et charges	10	515	595
EBITDAR		1 522	1 036
Loyers opérationnels (avions)		(528)	(505)
EBITDA		994	531
Amortissements, dépréciations et provisions		(776)	(769)
Résultat d'exploitation courant		218	(238)
Cessions de matériels aéronautiques		8	(5)
Autres produits et charges non courants	11	(107)	89
Résultat des activités opérationnelles		119	(154)
Coût de l'endettement financier brut	12	(162)	(198)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	28	30
Coût de l'endettement financier net		(134)	(168)
Autres produits et charges financiers	12	(44)	(386)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(59)	(708)
Impôts	13	(53)	85
Résultat net des entreprises intégrées		(112)	(623)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	14	1	(18)
Résultat net des activités poursuivies		(111)	(641)
Résultat net des activités non poursuivies	15	2	4
Résultat net		(109)	(637)
<i>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</i>		5	1
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		<i>(114)</i>	<i>(638)</i>
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	(0,43)	(2,16)
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	(0,43)	(2,17)
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	0,01	0,01

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité)

<i>En millions d'euros</i>		
Période du 1^{er} janvier au 30 juin	2016	2015
Résultat net	(109)	(637)
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
Variation de la juste valeur portée en autres éléments du résultat global	(15)	23
Variation de la juste valeur transférée en résultat	-	(222)
Couverture de juste valeur		
Partie efficace de la variation de juste valeur portée en autres éléments du résultat global	11	(10)
Couverture des flux de trésorerie		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global	221	76
Variation de la juste valeur transférée en résultat	510	550
Variation de la réserve de conversion	5	6
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	(225)	(168)
<i>Total des autres éléments recyclables du résultat global</i>	<i>507</i>	<i>255</i>
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	(1 829)	361
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	429	(95)
<i>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</i>	<i>(1 400)</i>	<i>266</i>
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	(893)	521
Résultat global	(1 002)	(116)
- Propriétaires de la société mère	(1 001)	(119)
- Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité)

Actif		30 juin	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
Goodwill		217	247
Immobilisations incorporelles		1 021	1 018
Immobilisations aéronautiques	<i>17</i>	9 192	8 743
Autres immobilisations corporelles	<i>17</i>	1 494	1 670
Titres mis en équivalence		73	118
Actifs de retraite	<i>18</i>	737	1 773
Autres actifs financiers		1 198	1 224
Impôts différés		821	702
Autres débiteurs		359	295
Actif non courant		15 112	15 790
Actifs détenus en vue de la vente	<i>15 & 19</i>	380	4
Autres actifs financiers		175	967
Stocks et en-cours		574	532
Créances clients		1 980	1 800
Autres débiteurs		1 022	1 138
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>23</i>	3 833	3 104
Actif courant		7 964	7 545
Total actif		23 076	23 335

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité) (suite)

Passif et capitaux propres		30 juin	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2016	2015
Capital	20.1	300	300
Primes d'émission et de fusion		2 971	2 971
Actions d'autocontrôle		(84)	(85)
Titres subordonnés		600	600
Réserves et résultat	20.2	(4 562)	(3 561)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		(775)	225
Participations ne donnant pas le contrôle		42	48
Capitaux propres		(733)	273
Provisions retraite	18	2 716	1 995
Autres provisions	21	1 467	1 513
Dettes financières	22 & 23	7 185	7 060
Impôts différés		9	11
Autres créditeurs		314	484
Passif non courant		11 691	11 063
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	15	253	-
Provisions	21	775	742
Dettes financières	22 & 23	1 527	2 017
Dettes fournisseurs		2 333	2 395
Titres de transport émis et non utilisés		3 602	2 515
Programme de fidélisation		787	760
Autres créditeurs		2 827	3 567
Concours bancaires	23	14	3
Passif courant		12 118	11 999
Total passif		23 809	23 062
Total capitaux propres et passifs		23 076	23 335

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2014 - Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(86)	-	(3 877)	(692)	39	(653)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	(185)	(185)	-	(185)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	439	439	1	440
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	265	265	1	266
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	6	6	-	6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	519	519	2	521
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(638)	(638)	1	(637)
Résultat global	-	-	-	-	-	(119)	(119)	3	(116)
Titres d'autocontrôle	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	(3)	(3)	3	-
Titres subordonnés	-	-	-	-	600	-	600	-	600
Au 30 juin 2015	300 219 278	300	2 971	(84)	600	(3 999)	(212)	45	(167)
Au 31 décembre 2015	300 219 278	300	2 971	(85)	600	(3 561)	225	48	273
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	(15)	(15)	-	(15)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	508	508	2	510
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	-	7	7	-	7
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	(1 392)	(1 392)	(8)	(1 400)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	5	5	-	5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(887)	(887)	(6)	(893)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(114)	(114)	5	(109)
Résultat global	-	-	-	-	-	(1 001)	(1 001)	(1)	(1 002)
Distribution de dividendes et de coupons sur titres subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Titres d'autocontrôle	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Au 30 juin 2016	300 219 278	300	2 971	(84)	600	(4 562)	(775)	42	(733)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité)

Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Notes	2016	2015
<i>En millions d'euros</i>			Retraité ^(*)
Résultat net des activités poursuivies		(111)	(641)
Résultat net des activités non poursuivies	15	2	4
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		781	781
Dotations nettes aux provisions financières		(21)	43
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(59)	5
Résultat sur cessions de filiales et participations	11	(7)	(224)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		(129)	51
Ecart de change non réalisé		122	237
Résultats des sociétés mises en équivalence		(1)	16
Impôts différés	13	33	(105)
Pertes de valeur		2	-
Autres éléments non monétaires		33	63
Capacité d'autofinancement		645	230
<i>Dont activités non poursuivies</i>		<i>9</i>	<i>9</i>
(Augmentation) / diminution des stocks		(76)	(62)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(238)	(381)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		33	(29)
Variation des autres débiteurs et créditeurs		1 074	1 325
Variation du besoin en fonds de roulement		793	853
Variation du besoin en fonds de roulement des activités non poursuivies		2	9
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation		1 440	1 092
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(4)	(6)
Investissements corporels et incorporels		(1 152)	(860)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées		4	342
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		96	51
Dividendes reçus		3	1
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		681	(204)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		(5)	(12)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(377)	(688)
Emission de dette subordonnée		-	599
Emission de nouveaux emprunts		686	803
Remboursement d'emprunts		(720)	(1 133)
Remboursement de dettes résultant de contrats de location-financement		(241)	(380)
Nouveaux prêts		(32)	(41)
Remboursement des prêts		20	96
Dividendes et coupons sur dettes subordonnées distribués		(1)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités non poursuivies		(6)	5
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(294)	(55)
Effet des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants		(23)	(18)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants des activités non poursuivies		(1)	(4)
Variation de la trésorerie nette		745	327
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		3 073	2 902
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		3 819	3 222
Variation de la trésorerie nette des activités non poursuivies		(1)	7
Impôts sur les bénéfices (payés) / remboursés (flux provenant de l'exploitation)		(50)	(47)
Intérêts payés (flux provenant de l'exploitation)		(165)	(225)
Intérêts perçus (flux provenant de l'exploitation)		19	20

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

Période du 1^{er} janvier au 30 juin	<i>Notes</i>	2016	2015
<i>En millions d'euros</i>			Retraité^(*)
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation		1 440	1 092
Investissements corporels et incorporels		(1 152)	(860)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		96	51
Flux net de trésorerie des activités non poursuivies provenant de l'exploitation		(11)	(18)
Cash flow libre d'exploitation, hors activités non poursuivies	23	373	265

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS RESUMES (non audités)**

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

L'activité principale est le transport aérien de passagers sur vols réguliers (« passage réseaux »). Les activités du groupe incluent également le transport aérien de cargo, la maintenance aéronautique, le transport de passagers sur vols « low cost » (Transavia) et toute autre activité en relation avec le transport aérien, notamment l'avitaillement.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2015

Présentation des comptes du groupe Servair en activité non poursuivie

Dans un contexte de consolidation marquée du secteur de la fourniture de prestations de commissariat aux compagnies aériennes, le groupe a entrepris une réflexion sur les scénarii pour assurer le développement de sa filiale Servair. Après plusieurs mois d'études, le groupe a retenu l'option d'ouvrir le capital de Servair à un nouvel actionnaire.

En mars 2016, Servair et Air France ont respectivement informé leurs instances représentatives du personnel de leur engagement dans ce processus d'ouverture du capital de Servair à un nouvel actionnaire.

Le 30 mai 2016, le groupe a annoncé être entré en négociations exclusives avec HNA pour la cession de 49,99% de Servair et le transfert de son contrôle opérationnel. Air France et HNA ont l'intention de créer avec gategroup le leader mondial dans le domaine de l'avitaillement aérien, ceci étant subordonné à l'acquisition de gategroup par HNA. Le 7 juillet, HNA a publié le résultat intermédiaire de son OPA sur les actions de gategroup, déclarant le succès de son offre. Le règlement de cette offre devrait avoir lieu à la fin du 3^{ème} trimestre / début du 4^{ème} trimestre 2016.

Cette ouverture du capital devrait entraîner la perte de contrôle de Servair par le groupe Air France-KLM, telle que définie dans la norme IFRS 10. Servair constitue la principale unité génératrice de trésorerie du segment "Autre".

Les éléments précités ont déclenché le traitement de Servair en "activité non poursuivie" à compter du 31 mars 2016, telle que définie dans la norme IFRS 5.

Les comptes consolidés au 30 juin 2015 ont donc été retraités afin de permettre la comparaison, sans retraitement du bilan comparatif.

Le détail du résultat net des activités non poursuivies est présenté en note 15.

Groupe Air France-KLM

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1. Intervenues au cours de la période

Outre les négociations en cours relatives à l'ouverture du capital de Servair mentionnées en note 2, l'événement significatif suivant est intervenu au cours de la période :

Plans de départs volontaires

Lors de la réunion de son Comité Central d'Entreprise (CCE) du 26 février 2016, la direction d'Air France a présenté le projet de plan de départs volontaires personnels au sol et personnels navigant commerciaux, dont l'ampleur est de l'ordre respectif de 1 400 et 200 effectifs en équivalents temps pleins. A ce titre, le groupe a comptabilisé en compte de résultat une provision de 149 millions d'euros au 30 juin 2016 (voir note 11). Cette provision constitue la meilleure estimation des coûts engendrés par ce plan de départs volontaires.

3.2. Postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun événement postérieur à la clôture ayant un impact significatif sur les états financiers.

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2016 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 26 juillet 2016.

Evolution du référentiel comptable

- Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRS IC applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2016
 - Amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
 - Amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
 - Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,

Groupe Air France-KLM

- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ces amendements n'ont pas généré d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 juin 2016.

Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne

- Norme IFRS 9 « Instruments financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018,
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplacera les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle »,
- Norme IFRS 16 « Contrats de location », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019,
- Amendement à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017,
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le groupe appliquera l'amendement à la norme IAS 7 de façon anticipée à partir du 31 décembre 2016. Le groupe n'attend pas d'impact significatif au titre de l'application de l'amendement à la norme IAS 12. L'application des normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16 est quant à elle en cours d'étude. La mise en œuvre de ces normes est suivie en mode projet. Pour chacune d'elles, le groupe a mis en place des groupes de travail dédiés avec chacun des métiers et des départements concernés. L'objectif est, dans un premier temps, d'identifier les changements par rapport aux normes actuelles, pour, dans un second temps, pouvoir en chiffrer les impacts.

4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Des taux d'actualisation bas peuvent conduire le groupe à revoir d'autres hypothèses actuarielles afin de conserver une cohérence globale du jeu d'hypothèses.

Groupe Air France-KLM

4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêt des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2015, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les actifs de retraite et les provisions retraite,
- les autres provisions,
- les impôts différés actifs.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ainsi, les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- **Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours du premier semestre clos le 30 juin 2016.

- **Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours du premier semestre clos le 30 juin 2015.

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Groupe Air France-KLM

Passage réseaux : Les revenus du secteur passage réseaux proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information.

Cargo : Les revenus du secteur cargo proviennent des opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du secteur cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les quatre autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDAR, l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

Groupe Air France-KLM

6.1. Informations par secteur d'activité

- Période close au 30 juin 2016

<i>En millions d'euros</i>	Passage réseaux	Cargo	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	10 034	1 044	2 006	483	324	-	13 891
Chiffre d'affaires intersecteurs	(621)	(8)	(1 140)	-	(302)	-	(2 071)
Chiffre d'affaires externe	9 413	1 036	866	483	22	-	11 820
EBITDAR	1 407	(100)	193	20	2	-	1 522
EBITDA	952	(103)	193	(50)	2	-	994
Résultat d'exploitation courant	319	(116)	95	(75)	(5)	-	218
Résultat des activités opérationnelles	235	(124)	91	(75)	(8)	-	119
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(3)	-	2	-	2	-	1
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	(178)	(178)
Impôts	-	-	-	-	-	(53)	(53)
Résultat net des activités poursuivies	232	(124)	93	(75)	(6)	(231)	(111)

- Période close au 30 juin 2015 (retraité)

<i>En millions d'euros</i>	Passage réseaux	Cargo	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	10 374	1 240	1 972	452	322	-	14 360
Chiffre d'affaires intersecteurs	(711)	(10)	(1 196)	(3)	(300)	-	(2 220)
Chiffre d'affaires externe	9 663	1 230	776	449	22	-	12 140
EBITDAR	952	(117)	197	(6)	10	-	1 036
EBITDA	510	(128)	197	(59)	11	-	531
Résultat d'exploitation courant	(112)	(141)	86	(75)	4	-	(238)
Résultat des activités opérationnelles	53	(190)	60	(75)	(2)	-	(154)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(20)	-	1	-	1	-	(18)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	(554)	(554)
Impôts	-	-	-	-	-	85	85
Résultat net des activités poursuivies	33	(190)	61	(75)	(1)	(469)	(641)

Groupe Air France-KLM

6.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 30 juin 2016

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	2 720	863	2 075	461	226	742	1 419	501	9 007
Autres recettes passage	174	60	64	22	3	51	20	12	406
Total passage réseaux	2 894	923	2 139	483	229	793	1 439	513	9 413
Transport de cargo	176	113	283	56	13	145	102	67	955
Autres recettes cargo	18	10	15	8	1	9	14	6	81
Total cargo	194	123	298	64	14	154	116	73	1 036
Transport Transavia	172	263	33	3	-	1	2	1	475
Transavia - autres recettes	4	-	-	-	-	-	4	-	8
Total Transavia	176	263	33	3	-	1	6	1	483
Maintenance	506	291	15	-	-	-	54	-	866
Autres	6	14	2	-	-	-	-	-	22
Total	3 776	1 614	2 487	550	243	948	1 615	587	11 820

- Période close au 30 juin 2015 (retraité)

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	2 878	849	2 089	462	222	854	1 339	555	9 248
Autres recettes passage	176	70	69	28	3	47	11	11	415
Total passage réseaux	3 054	919	2 158	490	225	901	1 350	566	9 663
Transport de cargo	175	123	332	77	22	212	137	73	1 151
Autres recettes cargo	14	4	19	7	1	11	17	6	79
Total cargo	189	127	351	84	23	223	154	79	1 230
Transavia	144	281	24	-	-	-	-	-	449
Maintenance	462	253	12	-	-	-	49	-	776
Autres	7	15	-	-	-	-	-	-	22
Total	3 856	1 595	2 545	574	248	1 124	1 553	645	12 140

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 30 juin 2016

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	930	2 098	744	1 211	1 832	765	1 427	9 007
Transport de cargo	1	16	70	215	223	175	255	955
Transport Transavia	9	456	-	10	-	-	-	475
Total	940	2 570	814	1 436	2 055	940	1 682	10 437

- Période close au 30 juin 2015

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	949	2 152	727	1 189	1 840	829	1 562	9 248
Transport de cargo	2	21	67	234	276	205	346	1 151
Transavia	15	419	-	15	-	-	-	449
Total	966	2 592	794	1 438	2 116	1 034	1 908	10 848

7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Carburant avions	2 263	3 141
Affrètements aéronautiques	215	217
Redevances aéronautiques	914	941
Commissariat	215	223
Achat d'assistance en escale	750	741
Achats et consommations d'entretien aéronautique	1 246	1 160
Frais commerciaux et de distribution	463	465
Autres frais	953	987
Total	7 019	7 875
<i>Hors carburant</i>	4 756	4 734

Groupe Air France-KLM

8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Salaires et traitements	2 589	2 658
Charges de retraite à cotisations définies	278	271
Charges de retraite à prestations définies	136	135
Autres charges sociales	528	538
Coûts du personnel intérimaire	72	81
Autres	103	61
Total	3 706	3 744

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

La ligne « Autres » inclut, au 30 juin 2016, un montant de 54 millions d'euros de charges d'intéressement (contre 7 millions d'euros au 30 juin 2015).

Effectifs moyens de la période

Période du 1^{er} janvier au 30 juin	2016	2015
		Retraité
Pilotes	7 702	7 912
Personnel navigant commercial	20 748	21 288
Personnel au sol	53 807	55 352
Personnel intérimaire	2 228	2 441
Total	84 485	86 993

9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	62	51
Immobilisations aéronautiques	605	618
Autres immobilisations corporelles	103	107
	770	776
Dépréciations et provisions		
Stocks	-	(7)
Créances	(10)	(2)
Provisions	16	2
	6	(7)
Total	776	769

Groupe Air France-KLM

10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Production capitalisée	442	447
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(26)	(21)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	95	162
Autres	4	7
Total	515	595

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Charges de restructuration	(163)	(133)
Résultat sur cession de slots	49	-
Résultat sur cession de titres disponibles à la vente	-	224
Résultat sur cession de filiales et participations	7	-
Autres	-	(2)
Autres produits et charges non courants	(107)	89

- **Période close au 30 juin 2016**

Charges de restructuration

Au 30 juin 2016, ce poste comprend :

- Une provision de 149 millions d'euros relative au plan de départs volontaires annoncé par Air France en février 2016 (voir note 3.1).
- Une provision de 5 millions d'euros au titre de divers plans de départs volontaires initiés au sein des établissements Air France localisés à l'étranger.
- Une provision complémentaire de 9 millions d'euros au titre des plans de restructuration de KLM.

Cession de slots

Au cours du premier semestre 2016, le groupe a transféré à deux autres compagnies aériennes deux paires de slots à Londres Heathrow. Le montant comptabilisé au 30 juin 2016 au titre de cette opération s'élève à 49 millions d'euros.

Résultat sur cession de filiales et participations

Au 30 juin 2016, ce poste comprend l'impact du reclassement en « titres disponibles à la vente » d'une participation antérieurement mise en équivalence.

- **Période close au 30 juin 2015**

Charges de restructuration

Au 30 juin 2015, ce poste comprenait :

- une provision de 56 millions d'euros relative aux plans de départs volontaires annoncés par Air France en février 2015,
- une provision de 40 millions d'euros concernant un plan de départs volontaires relatif aux pilotes Martinair,

Groupe Air France-KLM

- une provision de 31 millions d'euros concernant un plan de départs volontaires annoncé par KLM en juin 2015.

Résultat sur cession de titres disponibles à la vente

Le 15 janvier 2015, le groupe avait cédé un bloc de 9 857 202 actions de la société espagnole Amadeus IT Holding S.A. ("Amadeus"), représentant environ 2,2% du capital de la société.

Cette transaction avait généré :

- Un résultat sur cession de titres disponibles à la vente de 218 millions d'euros dans la partie « Autres produits et charges non courants » du compte de résultat,
- Un produit de trésorerie de 327 millions d'euros.

A l'issue de cette opération, le groupe conservait 9,9 millions de titres Amadeus. La valeur de ces titres était couverte par l'opération de couverture mise en place le 25 novembre 2014.

Groupe Air France-KLM

12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Produits des valeurs mobilières de placement	5	7
Autres produits financiers	23	23
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	28	30
Intérêts sur emprunts	(98)	(123)
Intérêts sur contrat de location-financement	(28)	(33)
Intérêts intercalaires capitalisés et autres éléments non monétaires	5	6
Autres charges financières	(41)	(48)
Coût de l'endettement financier brut	(162)	(198)
Coût de l'endettement financier net	(134)	(168)
Résultat de change	(119)	(245)
Instruments financiers	58	(96)
Dotation nette aux provisions	47	(15)
Autres produits et charges financiers divers	(30)	(30)
Autres produits et charges financiers	(44)	(386)

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut inclut au 30 juin 2016 un montant de 13 millions d'euros relatif à la différence entre le taux d'intérêt facial et le taux effectif (après séparation de la composante capitaux propres) des OCEANes (20 millions d'euros au 30 juin 2015).

Le taux retenu pour la détermination des intérêts intercalaires ressort à 2,80% pour le semestre clos le 30 juin 2016 (3,25% pour le semestre clos le 30 juin 2015).

Résultat de change

Au 30 juin 2016, le résultat de change inclut principalement une perte de change latente sur la dette en yen de 116 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, le résultat de change incluait principalement :

- une perte de change sur la dette nette de 145 millions d'euros liée principalement à l'appréciation du dollar, du franc suisse et du yen par rapport à l'euro ainsi qu'à un ajustement complémentaire de la valeur de la trésorerie bloquée au Venezuela
- une perte de change de 84 millions d'euros sur les provisions, principalement liée à la réévaluation de la part dollar des provisions maintenance.

Instruments financiers

Au 30 juin 2016, ce poste comprend principalement de la variation de la juste valeur des instruments financiers due aux dérivés carburant pour 72 millions d'euros et à des primes payées pour des options d'achat de carburant pour un montant de (13) millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

Au 30 juin 2015, la variation de la juste valeur des instruments financiers était due aux dérivés carburant pour (57) millions d'euros, aux dérivés de change pour (23) millions d'euros, au swap sur l'OCEANE pour (9) millions d'euros et au collar Amadeus pour (8) millions d'euros.

Dotation nette aux provisions

Au 30 juin 2016, le groupe a repris une provision de 41 millions d'euros couvrant les intérêts de retard sur l'amende infligée dans le cadre du litige en matière de législation anti trust dans le secteur du fret aérien, la Commission Européenne n'ayant pas fait appel avant le 29 février 2016 de la décision du tribunal de l'Union Européenne.

Au 30 juin 2015, la ligne « Dotation nette aux provisions » comprenait la constitution d'une provision sur titres GOL.

Autres produits et charges financiers divers

Aux 30 juin 2016 et 2015, le montant des autres produits et charges financiers divers comprend notamment les effets de désactualisation des provisions à long terme.

13. IMPÔTS

13.1. Charge d'impôt

La charge d'impôts courants et d'impôts différés se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
(Charge) / produit d'impôt courant	(16)	(14)
Variation des différences temporaires	(3)	(18)
Impact de la CVAE	2	2
(Utilisation / désactivation) / activation des déficits fiscaux	(36)	115
(Charge) / produit d'impôt différé des activités poursuivies	(37)	99
Total	(53)	85

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

- **Groupe fiscal français**

En France, les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, une limitation dans le montant des déficits fiscaux imputables chaque année existe à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. L'horizon de recouvrabilité des impôts différés actifs sur pertes fiscales est de 7 ans, en cohérence avec la visibilité opérationnelle du groupe.

- **Groupe fiscal néerlandais**

Aux Pays-Bas, les déficits fiscaux peuvent être reportables sur une durée de 9 ans, sans limitation dans le montant de récupération imputable chaque année.

Groupe Air France-KLM

Au 30 juin 2015, le groupe avait reconnu un produit d'impôt différé actif de 112 millions d'euros au titre des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale néerlandais.

13.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres (part de la société mère)

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Eléments recyclables du résultat global	(225)	(168)
Actifs disponibles à la vente	-	13
Instruments dérivés	(225)	(181)
Eléments non recyclables du résultat global	429	(95)
Retraites	429	(95)
Total	204	(263)

14. PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

Au 30 juin 2015, la part du groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence était principalement composée de Kenya Airways, compagnie aérienne basée à Nairobi, sur laquelle le groupe exerce une influence notable. Depuis le 31 décembre 2015, la valeur d'équivalence de Kenya Airways est nulle.

15. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES, ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET PASSIFS ASSOCIES

Aux 30 juin 2016 et 2015, la ligne « résultat net des activités non poursuivies » correspond au résultat du groupe Servair (voir note 2), dont la décomposition nette des intragroupes est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Chiffre d'affaires	195	158
EBITDAR	15	17
EBITDA	15	17
<i>Résultat d'exploitation courant</i>	<i>10</i>	<i>6</i>
Eléments non courant	(3)	-
<i>Résultat des activités opérationnelles</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
Résultat financier	1	(1)
<i>Résultat avant impôt</i>	<i>8</i>	<i>5</i>
Impôt	(4)	(3)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(2)	2
Résultat net des activités non poursuivies	2	4

Dans le cadre de cette opération, les actifs et passifs du groupe Servair ont été reclassés sur les lignes « actifs détenus en vue de la vente » et « passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente », tel que décrit en note 19.

Groupe Air France-KLM

16. RESULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION

16.1 Résultat net – propriétaires de la société mère par action

Résultats utilisés pour le calcul des résultats par action

Les résultats utilisés pour le calcul des différents résultats par action sont les suivants :

- **Résultats retenus pour le calcul du résultat de base par action**

<i>En millions d'euros</i>	2016	2015
Exercice clos au 30 juin		Retraité
Résultat net - propriétaires de la société mère	(114)	(638)
Résultat net des activités poursuivies – propriétaires de la société mère	(116)	(642)
Résultat net des activités non poursuivies – propriétaires de la société mère	2	4
Coupons sur titres subordonnés	(12)	-
Résultat net de base - propriétaires de la société mère	(126)	(638)
Résultat net de base des activités poursuivies – propriétaires de la société mère	(128)	(642)
Résultat net de base des activités non poursuivies – propriétaires de la société mère	2	4

Les titres subordonnés étant considérés comme des actions préférentielles, les coupons sont intégrés dans le montant du résultat de base par action.

Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action

Période du 1er janvier au 30 juin	2016	2015
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	300 219 278	300 219 278
- d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat	(1 116 420)	(1 116 420)
- d'autres actions propres achetées	(3 033 162)	(3 063 384)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	296 069 696	296 039 474
Conversion des OCEANE	-	15 946
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	296 069 696	296 055 420

16.2 Instruments non dilutifs

Le groupe Air France-KLM ne possède aucun instrument non dilutif au 30 juin 2016.

16.3 Instruments émis postérieurement à la clôture

Aucun instrument n'a été émis postérieurement à la clôture.

Groupe Air France-KLM

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Avions en propriété	9 047	(5 879)	3 168	8 869	(5 864)	3 005
Avions en location financement	6 673	(2 583)	4 090	6 739	(2 847)	3 892
Actifs en cours de construction	516	-	516	513	-	513
Autres	2 409	(991)	1 418	2 357	(1 024)	1 333
Immobilisations aéronautiques	18 645	(9 453)	9 192	18 478	(9 735)	8 743
Terrains et constructions	2 740	(1 755)	985	2 889	(1 826)	1 063
Installations et matériels	1 166	(910)	256	1 310	(972)	338
Actifs en cours de construction	90	-	90	83	-	83
Autres	940	(777)	163	1 056	(870)	186
Autres immobilisations corporelles	4 936	(3 442)	1 494	5 338	(3 668)	1 670
Total	23 581	(12 895)	10 686	23 816	(13 403)	10 413

La valeur nette des immobilisations corporelles financées par location financement s'élève à 4 440 millions d'euros au 30 juin 2016 (contre 4 373 millions d'euros au 31 décembre 2015).

18. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 30 juin 2016, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,05%	1,80%
Zone euro – durée 15 ans et plus	1,55%	2,35%

Dans un contexte de baisse des taux d'actualisation, les taux d'inflation de la zone euro ont été revus au 30 juin 2016 en appliquant la méthodologie décrite dans la note 31.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,15%	1,50%
Zone euro – durée 15 ans et plus	1,30%	1,65%

L'impact de la variation des taux d'actualisation et d'inflation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 31.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a augmenté.

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une diminution de 1 569 millions d'euros des « actifs de retraite »,
- Une augmentation de 260 millions d'euros des « provisions retraite ».

Le nouvel Accord de Financement néerlandais applicable depuis le 1er janvier 2015 a relevé les ratios de solvabilité. En cas de baisse soudaine et importante de leur niveau de financement, les fonds de pension disposent de plus de temps pour rétablir la situation avec un plan de redressement sur 10 ans.

Groupe Air France-KLM

Le plan de redressement existant pour le plan personnel navigant commercial de KLM et pour le plan personnel au sol KLM a été mis à jour le 1er avril 2016. Concernant le plan des pilotes KLM, un plan de redressement a été préparé et remis à la *Dutch Central Bank* pour la première fois le 1^{er} avril 2016.

L'environnement de taux d'intérêts bas ne devrait pas avoir d'impact sur les cotisations futures des plans personnel commercial KLM et personnel au sol KLM.

L'actuel accord de financement du plan des pilotes KLM garantit aux pilotes l'indexation des rentes. Avec la nouvelle baisse des taux d'intérêts et le nouvel Accord de Financement applicable à compter du 1^{er} janvier 2015, le groupe pourrait, en l'absence de changement des conditions de marché, être dans la situation de devoir verser une cotisation additionnelle à la fin de l'année afin d'atteindre le niveau de ratio de couverture nécessaire pour que le plan puisse octroyer l'indexation. Dans la mesure où cette cotisation pourrait être significative, le groupe est actuellement en discussion avec le syndicat des pilotes de KLM afin de renégocier l'accord de financement. Si ces discussions n'étaient pas conclusives à court terme, le groupe pourrait décider de mettre fin à l'accord de financement et d'entrer dans des négociations sur un nouvel accord. Dans ce cas, le groupe pourrait être amené à décomptabiliser l'actif de retraite relatif au plan des pilotes KLM avec un impact résultat estimé de (553) millions d'euros net d'impôt (sur la base des chiffres au 30 juin 2016).

19. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

- **Période close au 30 juin 2016**

Au 30 juin, 2016, le poste « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux actifs destinés à être cédés » correspondent :

- Au reclassement en activité non poursuivie du Groupe Servair tel que décrit en note 2., avec pour principal impact :

<i>En millions d'euros</i>			
Actif		Passif	
Actifs non courant	239	Passifs non courant	68
Actifs courant	141	Passifs courant	185
Total Actif	380	Total Passif	253

La ligne « actifs courant » intègre un montant de 28 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs intègrent un montant de dettes financières de 19 millions d'euros.

- A la juste valeur de 3 appareils destinés à être cédés, pour un montant total de 1 million d'euros.

- **Période close au 31 décembre 2015**

Au 31 décembre 2015, le poste « Actifs détenus en vue de la vente » incluait la juste valeur de 8 appareils destinés à être cédés, pour un montant total de 4 millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

20. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

20.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2016, le capital social d'Air France-KLM, entièrement libéré, est divisé en 300 219 278 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

Le capital et les droits de vote se répartissent comme suit :

<i>En pourcentage (%)</i>	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Etat français	18	27	18	18
Salariés et anciens salariés	7	10	7	7
Actions détenues par le groupe	1	-	1	-
Public	74	63	74	75
Total	100	100	100	100

La ligne « Salariés et anciens salariés » regroupe les titres détenus par le personnel et les anciens salariés dans des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE).

En application de la « loi Florange », il est automatiquement conféré, à compter du 3 avril 2016, un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom d'un même actionnaire.

20.2. Réserves et résultat

<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Réserve légale		70	70
Réserves distribuables		365	301
Réserves sur engagements de retraite à prestations définies		(4 052)	(2 660)
Réserves sur instruments dérivés		(221)	(736)
Réserves sur actifs financiers disponibles à la vente		275	289
Autres réserves		(885)	(943)
Résultat net – Propriétaires de la société mère		(114)	118
Total		(4 562)	(3 561)

Groupe Air France-KLM

21. PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle	906	395	1 301	895	375	1 270
Provision pour restructuration	-	340	340	-	310	310
Provisions pour litiges avec les tiers	419	3	422	464	10	474
Autres provisions pour risques et charges	142	37	179	154	47	201
Total	1 467	775	2 242	1 513	742	2 255

21.1. Provisions

211.1. Provision pour restructuration

Aux 30 juin 2016, la provision pour restructuration intègre principalement la provision pour les plans de départs volontaires d'Air France, de ses filiales régionales, de KLM et de Martinair.

211.2. Provision pour litiges avec les tiers

Une évaluation des risques de litiges avec les tiers a été effectuée avec le concours des avocats du groupe et des provisions ont été enregistrées lorsque les circonstances les rendaient nécessaires.

Les provisions pour litiges comprennent également des provisions pour risques fiscaux. De telles provisions sont constituées lorsque le Groupe estime, dans le cadre de contrôles fiscaux, que l'administration fiscale pourrait être amenée à remettre en cause une position fiscale prise par le groupe ou l'une de ses filiales.

Dans le cours normal de ses activités, le groupe Air France-KLM et ses filiales Air France et KLM (et leurs filiales) sont impliqués dans divers litiges dont certains peuvent avoir un caractère significatif.

21.1.3. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du fret aérien

Air France, KLM et Martinair, filiale entièrement détenue par KLM depuis le 1^{er} janvier 2009, ont été impliquées depuis février 2006 avec vingt-cinq autres compagnies aériennes dans des enquêtes diligentées par les autorités de la concurrence de plusieurs Etats concernant des allégations d'entente ou de pratiques concertées dans le secteur du fret aérien.

Au 31 décembre 2015, la plupart des procédures ouvertes dans ces Etats avaient donné lieu à des accords transactionnels conclus entre les trois sociétés du groupe et les autorités compétentes et au paiement d'amendes qui avaient mis fin à ces procédures, à l'exception de celles initiées par l'autorité suisse de la concurrence et par la Commission Européenne qui sont toujours en cours.

En Europe, la décision de la Commission Européenne de 2010 à l'encontre d'une douzaine de compagnies aériennes, incluant les compagnies du Groupe AF, KLM et Martinair, a été annulée par le Tribunal de l'Union européenne le 16 décembre 2015. La Commission ayant fait part, suite à cette annulation, de son intention d'adopter une nouvelle décision à l'encontre de Air France-KLM, Air France, KLM et Martinair, la provision de 340 millions d'euros a été maintenue dans les comptes du groupe au 30 juin 2016.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, le Groupe a repris la provision de 41 millions d'euros couvrant les intérêts de retard (voir note 12).

En Suisse, Air France et KLM ont interjeté appel devant le Tribunal Administratif Fédéral de la décision de l'autorité de concurrence leur ayant imposé une amende de 3 millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

Le montant total des provisions constituées au 30 juin 2016 s'élève à 343 millions d'euros pour l'ensemble des procédures n'ayant pas encore donné lieu à des décisions définitives.

21.1.4. Autres provisions

Les autres provisions comprennent principalement des provisions pour contrat à l'heure de vol dans le cadre de l'activité maintenance du groupe, des provisions pour contrats déficitaires, des provisions pour la quote-part des émissions de CO2 non couvertes par l'allocation de quotas gratuits et des provisions pour démantèlement de bâtiments.

21.2. Passifs éventuels

Le groupe est impliqué dans diverses procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages pour lesquelles des provisions n'ont pas été constituées dans ses états financiers, en conformité avec les règles comptables applicables.

21.2.1. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du fret aérien

A la suite de l'ouverture en février 2006 des enquêtes de plusieurs autorités de la concurrence et de la décision de la Commission Européenne de 2010, plusieurs actions civiles individuelles ou collectives ont été engagées par des transitaires et des expéditeurs de fret aérien dans plusieurs pays à l'encontre d'Air France, de KLM et de Martinair ainsi que des autres opérateurs de fret devant différentes juridictions.

Dans le cadre de ces actions, les transitaires et expéditeurs de fret aérien sollicitent l'attribution de dommages et intérêts pour compenser un prétendu surcoût causé par les pratiques anti-concurrentielles alléguées.

Selon les actions concernées, Air France, KLM et/ou Martinair sont soit assignées directement (en particulier aux Pays-Bas, Norvège, Corée et Etats-Unis), soit mises en cause dans le cadre d'appel en garantie par les autres opérateurs de fret assignés (par exemple au Royaume-Uni). Lorsque Air France, KLM et/ou Martinair font l'objet d'assignation, elles mettent également en cause les autres transporteurs dans le cadre d'appels en garantie.

Ces litiges n'ont pas donné lieu à la constitution de provision, le groupe n'étant pas en mesure à ce stade des procédures judiciaires d'apprécier de manière fiable le risque financier. En effet, même si des montants significatifs ont pu être mentionnés dans les médias, les dommages et intérêts demandés à l'encontre des défendeurs pris globalement (et non individuellement) n'ont pas été quantifiés ou n'ont pas été chiffrés avec précision ; de même la décision de la Commission Européenne à laquelle les demandeurs se réfèrent n'est pas encore définitive.

Les compagnies du groupe et les autres transporteurs impliqués dans ces actions s'opposent vigoureusement à ces actions civiles.

21.2.2. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du passage

Canada

Une class action a été réinitée en 2013 par des plaignants dans le ressort de l'Ontario à l'encontre de sept transporteurs aériens incluant Air France et KLM. Les plaignants allèguent l'existence d'une entente dans le secteur du passage sur les routes transatlantiques en provenance et en direction du Canada et sollicitent l'attribution de dommages et intérêts. Air France et KLM contestent toute participation à une telle entente.

21.2.3. Autres litiges

Vol AF447 Rio-Paris

A la suite de l'accident du vol AF447 Rio-Paris, disparu dans l'Atlantique Sud, diverses instances judiciaires ont été engagées aux Etats-Unis et au Brésil et plus récemment en France par les ayants droit des victimes.

Groupe Air France-KLM

Les dommages et intérêts versés aux ayants droit des passagers décédés dans l'accident sont couverts par la police d'assurance responsabilité civile d'Air France.

En 2011, Air France et Airbus en tant que personnes morales ont été mis en examen pour homicides involontaires et encourent des peines d'amendes prévues par la loi. Air France conteste sa mise en cause dans cette affaire.

Hormis les points indiqués aux paragraphes 21.1, 21.2, le groupe n'a pas connaissance de litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, le patrimoine ou la rentabilité du groupe, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois.

22. DETTES FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	617	-	617	584	-	584
OCEANE	497	-	497	489	415	904
Emprunts obligataires	1 107	601	1 708	1 104	603	1 707
Emprunts location financement	3 855	524	4 379	3 647	577	4 224
Autres emprunts	1 109	334	1 443	1 236	327	1 563
Intérêts courus non échus	-	68	68	-	95	95
Total	7 185	1 527	8 712	7 060	2 017	9 077

Le groupe a remboursé le 1^{er} avril 2016 la dette OCEANE émise en 2005. Le contrat de swap afférent est arrivé à expiration à cette même date.

Valeurs de marché

Les passifs financiers ayant une valeur de marché sensiblement différente de leur valeur comptable sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	617	526	584	484
OCEANE	497	566	904	1 010
Emprunts obligataires	1 708	1 756	1 707	1 761
Total	2 822	2 848	3 195	3 255

Groupe Air France-KLM

23. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dettes financières courantes et non courantes ⁽¹⁾	8 712	9 077
Autres dépôts liés aux locations financières	(331)	(453)
Actifs financiers nantis (swap sur OCEANE) ^(*)	-	(393)
Couvertures de change sur dettes	(37)	(40)
Intérêts courus non échus	(68)	(95)
Dettes financières (I)	8 276	8 096
Trésorerie et équivalent trésorerie ⁽²⁾	3 833	3 104
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois	177	466
Trésorerie nantie (autre que le swap OCEANE) ^(*)	18	18
Dépôts liés aux locations financières (obligations)	227	204
Autres	(7)	-
Concours bancaires courant ⁽³⁾	(14)	(3)
Liquidités nettes (II)	4 234	3 789
Dette nette (I-II)	4 042	4 307
(*) Trésorerie nantie	18	411
<i>(1) Bilan Passif : dettes financières</i>		
<i>(2) Bilan Actif : trésorerie et équivalent trésorerie</i>		
<i>(3) Bilan Passif : concours bancaires</i>		

<i>En millions d'euros</i>	<i>Note</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dette nette à l'ouverture		4 307	5 407
Cash flow libre d'exploitation, hors activités non poursuivies ⁽¹⁾		(373)	(606)
Variation de la dette subordonnée		-	(588)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	II	(4)	(342)
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées ⁽²⁾		4	7
Variation non monétaire de la dette		(64)	156
Variation de la conversion		142	185
Amortissement de la composante optionnelle des OCEANE		13	36
Reclassement		11	(4)
Variation de périmètre		-	(8)
Autre		6	64
Dette nette à la clôture		4 042	4 307

(1) Tableau des flux de trésorerie : cash flow libre d'exploitation

(2) Tableau des flux de trésorerie : prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées

Groupe Air France-KLM

24. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS

24.1 Locations financement

Le total des paiements futurs au titre des locations financements se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Avions	4 270	4 049
Constructions	447	489
Autres	7	110
Total	4 724	4 648

24.2 Locations opérationnelles

Le montant non actualisé des engagements de locations opérationnelles de biens aéronautiques s'élève à 5 666 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 5 986 millions d'euros au 31 décembre 2015.

25. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES

Les échéances des engagements de commandes fermes en vue d'achat de matériels aéronautiques s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
2 nd semestre année N (6 mois)	224	-
Année N+1	1 001	811
Année N+2	1 094	972
Année N+3	1 087	984
Année N+4	1 516	1 462
Au-delà de l'année N+4	3 135	4 514
Total	8 057	8 743

Les engagements portent sur des montants en dollar US, convertis au cours de clôture de chaque période considérée. Ces montants font par ailleurs l'objet de couvertures.

Le nombre d'appareils en commande ferme (hors location opérationnelle) en vue d'achat au 30 juin 2016 diminue de 10 unités par rapport au 31 décembre 2015 et s'élève à 84 appareils. Cette évolution s'explique par la livraison de 10 appareils.

Flotte long-courrier (passage)

Le groupe a reçu 3 Boeing 777-300 et 1 Boeing 787.

Flotte moyen-courrier

Le groupe a réceptionné 4 Boeing 737.

Flotte régionale

Le groupe a réceptionné 2 Embraer 175.

Groupe Air France-KLM

Ces engagements portent sur les types d'appareils suivants :

Type avion	Année de livraison	2 ^{ème} semestre N (6 mois)	N+1	N+2	N+3	N+4	Au-delà de N+4	Total
<u>Flotte long courrier – passage</u>								
A350	au 30 juin 2016	-	-	-	3	7	18	28
	au 31 décembre 2015	-	-	-	-	6	22	28
B787	au 30 juin 2016	-	2	5	4	4	9	24
	au 31 décembre 2015	-	1	2	3	4	15	25
B777	au 30 juin 2016	-	1	-	-	-	-	1
	au 31 décembre 2015	-	3	1	-	-	-	4
<u>Flotte moyen courrier</u>								
A320	au 30 juin 2016	-	2	1	-	-	-	3
	au 31 décembre 2015	-	-	2	1	-	-	3
B737	au 30 juin 2016	-	8	5	-	-	-	13
	au 31 décembre 2015	-	4	8	5	-	-	17
<u>Flotte régionale</u>								
EMB 175	au 30 juin 2016	2	8	5	-	-	-	15
	au 31 décembre 2015	-	4	8	5	-	-	17
Total	au 30 juin 2016	2	21	16	7	11	27	84
	au 31 décembre 2015	-	12	21	14	10	37	94

26. PARTIES LIEES

Les relations du groupe avec ses parties liées n'ont pas évolué de façon significative tant en termes de montant qu'en termes de périmètre.